

Manutentionnaire d'aéronautique

RNCP19162 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	N2203, N1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/07/2019

Certificateur(s)

Ministère de la Défense - Ecole du personnel de pont d'envol (EPPE)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Sur les bases aéronavales ou à bord des navires, le manutentionnaire d'aéronautique est chargé de l'utilisation du matériel de protection et de fixation des aéronefs de la Marine. Il veille à la sécurité du personnel et du matériel en zone de circulation des aéronefs. Il participe aux opérations de transfert hélicoptéré de personnel et/ou de matériels. Il conduit les tracteurs de piste : avant et après chaque vol, il met en place les aéronefs et assure leur ravitaillement en kérosène. Il se tient prêt à intervenir pour prévenir tout incident et participe aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres sur une plateforme aéroportuaire.

Le manutentionnaire les fonctions suivantes : agent de piste d'aéronautique, agent de piste aéroportuaire, agent de chargement de fret aérien, tractiste, agent de sécurisation des pistes/ des aéronefs/ des aires de roulage/ de stationnement :

- équipier de pont d'envol / agent de piste d'aéronautique : il assure la manutention manuelle des aéronefs : caler, saisir, déplacer à la main, pousser les aéronefs. Il assure la sécurisation des pistes, des aéronefs, des aires de roulage et de stationnement.
- conducteur de pont d'envol / conducteur de tracteur de piste : titulaire du permis de conduire, il est en outre qualifié et habilité à conduire tout type de matériel « tracteur » et moyens de manutention permettant le déplacement des aéronefs sur le pont d'envol ou la plateforme aéroportuaire.

Le manutentionnaire d'aéronautique exerce en parallèle des fonctions spécifiques : aide-directeur de pont d'envol, héraut de pont, décrocheur, veilleur officier d'appontage (VOA).

Pendant les manœuvres des avions et hélicoptères, il travaille en coordination avec les équipes de sécurité et le personnel de maintenance, en respectant les procédures de sécurité et en appliquant les consignes des directeurs de pont d'envol.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Participer aux manœuvres des aéronefs sur une plateforme aéroportuaire

- Evoluer en toute sécurité sur les zones de manœuvre.
- Effectuer les manœuvres liées au déplacement, tractage, décollage, catapultage, atterrissage, appontage des aéronefs.
- Assurer l'immobilisation d'un aéronef (arrêt, rangement).
- Assurer les avitaillements dans les hangars en toute sécurité.
- Effectuer l'entretien courant des matériels aéronautiques.

- Participer à la sécurisation préventive de la zone de manœuvre.
- Rendre compte des anomalies éventuelles.

Participer aux opérations de transfert hélicoptère de matériels et/ou de personnels

- Préparer les opérations de transfert hélicoptère de personnel ou de matériels.
- Sécuriser la réception ou le chargement des biens et des personnes lors des manœuvres d'hélicoptère
- S'assurer que les déplacements de personnel s'effectuent en toute sécurité.

Participer aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres

- Circonscrire et éteindre un feu à l'aide des matériels de lutte et de protection collective et individuelle appropriés.
- Effectuer, seul ou en équipe, les opérations nécessaires au dégagement d'un aéronef sur la piste en toute sécurité.
- Evacuer un blessé de la zone sinistrée.
- Prodiguier les gestes de premiers secours.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein de la Marine, le manutentionnaire d'aéronautique est employé en secteur « pont d'envol et hangar ». Il exerce son activité dans divers environnements : en métropole, en outre-mer, en opérations extérieures ou à l'étranger dans le secteur aéronautique opérationnel.

Dans le secteur civil, les titulaires de la certification qui se sont reconvertis :

- sont manutentionnaires de matériel aéronautique sur des plates-formes au sein de compagnies aériennes, entreprises aéroportuaires, entreprises pétrolières ;
- occupent des postes liés à la manutention et l'exploitation des équipements dans le secteur de la logistique et du transport, de la surveillance de zones réglementées (zones sensibles) ;
- chef d'entreprise (création d'entreprise)
- cariste.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de piste d'aéronautique, agent de piste aéroportuaire, agent de chargement de fret aérien, tractiste, agent de sécurisation des pistes/ des aéronefs/ des aires de roulage/ des aires de stationnement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Etre habilité confidentiel défense. L'habilitation n'est pas délivrée avec la certification.
- Le statut de militaire est exigé par le ministère de la Défense pour exercer l'emploi de manutentionnaire d'aéronautique en tant que militaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 074 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X32 — Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste · tension 3/5 (Modérée) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 217

Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	J0X32 — Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le Conseil d'instruction de l'Ecole certificatrice, par délégation du jury de certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

1 président, 2 professionnels, 2 formateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/07/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34957

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19162/>